

SCI Michel THOMAS

De: Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé: vendredi 23 octobre 2020 08:59
À: 'c.dacruz'
Cc: 'Ouafaa Delamotterouge'
Objet: SCI Michel THOMAS : Parking n° 28 - demande de relocation

Madame,

Nous vous demandons de procéder à la relocation de l'emplacement de parking n° 28 (ex SOARES SARL) aux conditions suivantes en complément des mentions usuelles :

- loyer mensuel : 80 € TTC charges comprises (charges : 0€)
- révision du loyer le 1er du mois (exemple : entrée le 12/08/N révision le 01/08/N+1)
- dépôt de garantie : 2 mois
- frais annexes : prix réel du cadenas + clé + bip à la date d'entrée à mentionner sur le contrat de location en sus du loyer

- les numéros de bip et clé sont à mentionner sur le contrat de location

et de nous soumettre le dossier de candidature et projet du contrat établi(s) par GERLOGE préalablement à la signature du locataire.

Pour mémoire, cet emplacement convient à un véhicule de tourisme de taille petite ou moyenne, pas de véhicule GPL, pas de prise pour véhicule électrique.

Si besoin, veuillez vous assurer de la fourniture d'un cadenas de **même modèle** que les autres emplacements.

Bien cordialement

Th. THOMAS